

ACHETEURS PUBLICS OSEZ L'AFFACTURAGE INVERSÉ COLLABORATIF !

L'optimisation de la trésorerie des PME
grâce au secteur public



INVITATION PRESSE

Lundi 8 juillet 9h00-12h15

Direction Générale des Finances Publiques - 9 place Saint Sulpice 75006 PARIS

La loi PACTE définit et encadre le recours à l'affacturage inversé collaboratif dans les marchés publics. A cette occasion, Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, a le plaisir de vous convier à une matinale sur ce thème.

Au programme de cet évènement

9h00 : Café d'accueil

9h30 : Discours de bienvenue et ouverture

9h45 : Intervention de Patrick Mignola, député et président du groupe MoDem à l'Assemblée nationale

10h00 – 11h00 : Table ronde «Une réponse concrète aux problématiques de trésorerie des PME»

• Intervenants

- Direction des Affaires Juridique des ministères économique et financier (MEF)
- Direction Générale des Finances Publiques (MEF)
- BNP Paribas Factor
- La Banque Postale Leasing & Factoring

11h00 - 12h00 : Table ronde «L'affacturage inversé, ça marche ! Retours d'expériences d'entreprises et de services publics»

• Témoignages

- Acheteurs : UGAP, CHI CRETEIL, ENGIE, CINOR
- Deux PME

12h15 : Conclusion et clôture

Attention, places limitées. Inscrivez-vous dans les meilleurs délais :

paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr